



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Renouvellement du GIS EAU

**Commission de la recherche du conseil académique
du 22 janvier 2026
Délibération 2026/01/CR-004**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment l'article 26 ;

Vu la délibération 2025/11/CR-065 qui approuve la répartition prévisionnelle du budget recherche pour l'exercice 2026 ;

Considérant l'avenant 2 à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique « EAU TOULOUSE » de 2021, ayant pour objet de prolonger la durée de la convention pour une durée de quatre (4) ans supplémentaires à partir du 14 juin 2025 ;

Après en avoir délibéré les membres de la commission de la recherche approuve le renouvellement du GIS EAU pour une durée de 4 ans avec effet rétroactif au 15 juin 2025.

Toulouse, le 22 janvier 2026

La Présidente de l'Université de Toulouse,

**Par délégation,
Le Vice-Président recherche**



Matthieu Arlat

Nombre de membres : 41
Nombre de membres présents ou représentés : 38

Nombre de voix favorables : 38
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0